



République Française

Département du Bas-Rhin

## COMPTE RENDU

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2015

19 HEURES 00 A SUNDHOUSE

Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2015

Délégués en fonction : 30 Présents : 25 Absents et excusés : ../. Procurations : 5

### Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : Monsieur Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Clément ROHMER (suppléant)
- **Elsenheim** : M. François REMOND (suppléant)
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina HENNINGER,
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Monsieur Gilles WEBER,
- **Ohnenheim** : M. Rémy STOECKLE
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS, M. Justin FAHRNER

### Absents excusés:

M. Georges BLANCKAERT, M. Vincent GRISS, M. Maurice FAHRNER (Procuration à Bruno KUHN), Mme Audrey HUCK (Procuration à Sabrina HENNINGER), M. Marc GAUTIER (Procuration au Président), Mme Marie FREY (Procuration à Catherine GREIGERT), Mme Patricia CUCUAT (Procuration à Jean-Claude MULLER), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Matthieu HART (suppléant), M. Vincent DIETSCH (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député).

### Assistaient en outre :

M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Joseph BORTOT (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Martin KLIPFEL (Commune de Grussenheim), M. Jean-Paul BEHR (Trésorier), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Thierry GELB (Agent de Développement), Mme Céline SPITZ (Agent de Développement).

Artolsheim  
Bindernheim  
Boesenbiesen  
Bootzheim  
Elsenheim  
Heidolsheim  
Hessenheim  
Hilsenheim  
Mackenheim  
Marckolsheim  
Ohnenheim  
Richtolsheim  
Saasenheim  
Schoenau  
Schwobsheim  
Sundhouse  
Wittisheim

# ORDRE DU JOUR

---

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE

LE 08 DECEMBRE 2015

19 HEURES 00 A SUNDHOUSE

## A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

---

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2015
3. Décisions du Président et du Bureau

## B. ADMINISTRATION GENERALE

---

1. Statuts – Adhésion au SDEA d'Alsace Moselle pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préservations des Risques d'Inondations (GEMAPI)
2. Personnel
  - a. Souscription au contrat d'assurances des risques statutaires par le biais du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin
  - b. Reconduction de la convention fixant la réglementation des cours privés de natation à la Piscine Aquaried
3. Gendarmerie Intercommunale de Marckolsheim – Projet d'extension

## C. FINANCES

---

1. Décisions budgétaires modificatives
  - a. Budget annexe Gendarmerie – Décision modificative n°4
  - b. Budget Principal – Décision modificative n°5
2. SMICTOM d'Alsace Centrale – Tarifs 2016 pour la Redevance Incitative Unique

## D. SERVICES A LA PERSONNE

---

1. Périscolaire de Wittisheim – Convention financière pour la répartition des charges avec la Commune
2. Périscolaire de Sundhouse – Convention financière pour la répartition des charges avec la Commune
3. Mise à disposition des locaux de la Maison de l'Enfant à Sundhouse – Convention avec l'association Espace Enfants
4. Transport à la Demande – Convention avec la Communauté de Communes de Sélestat et Environs relative à l'interconnexion des réseaux TIS et MOBI'RIED

## E. PROMOTION DU TERRITOIRE

---

1. Tourisme – Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme du Grand Ried pour la période 2016-2018
2. Tourisme – Demande de subvention de l'Office de Tourisme du Grand Ried pour 2016

## F. ENVIRONNEMENT

---

1. Restauration de l'Altwasser – Convention de partenariat avec EDF

## G. VŒUX ET COMMUNICATIONS

---

## A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

---

Le Conseil, sur proposition du Président, décide de retirer de l'ordre du jour, à l'unanimité, le point relatif à l'extension de la gendarmerie intercommunale de Marckolsheim.

### 1. Désignation du secrétaire de séance

**Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,**

- ◆ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, Monsieur Gérard BERNARD.

\*  
\*\*

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2015

**Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,**

- ◆ approuve le procès-verbal de la séance du 09 novembre dernier.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

### 3. Décisions du Président et du Bureau

**Le Président** rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

\*\*\*\*\*

## B. ADMINISTRATION GENERALE

---

### 1. Statuts – Adhésion au SDEA d'Alsace Moselle pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préservations des Risques d'Inondations (GEMAPI)

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ décide d'adhérer au SDEA et à ses statuts pour l'exercice de la compétence « Grand Cycle de l'Eau » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017;
- ◆ décide de transférer, à cette date, au SDEA, la compétence « Grand Cycle de l'Eau » correspondant aux points suivants de l'article L.211-7 I. du Code de l'Environnement :
  - 1° l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique,
  - 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
  - 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,
  - 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique,

- et ce, sur les bans communaux Bindernheim, Boesenbiesen, Grussenheim, Hilsenheim, Richtolsheim, Saasenheim , Schoenau, Schwobsheim, Sundhouse, Wittisheim pour les cours d’eaux Waechterquellen, Landweggraben, Friesenraben, Quellgraben, Lehgraben, Hanfgraben, Heulachgraben, Blind, Dorfgraben, Landgraben, Kaepfergraben, Ablassgraben, Riedhofgraben, Rankgraben,
- ◆ **décide** de transférer, à compter de la date d’effet de ce transfert, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en pleine propriété et à titre gratuit sous forme d’apport en nature, l’ensemble des biens affectés à l’exercice des compétences transférées au profit du SDEA ;
- ◆ **opère**, s’agissant d’un transfert complet de compétence de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, le transfert de l’actif et du passif du service transféré au SDEA avec les résultats de fonctionnement et d’investissement, ainsi que les restes à recouvrer et les restes à payer. Ce transfert de l’actif et du passif de l’ensemble des biens affectés à l’exercice des compétences transférées au SDEA a lieu en pleine propriété et à titre gratuit sous forme d’apport en nature au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- ◆ **propose** à Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, que la date de son arrêté permette une date d’effet de ce transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Adopté à l’unanimité des membres présents (Monsieur Christophe KNOBLOCH, Vice-Président ne prend pas part aux débats et au vote).**

\*\*

## 2. Personnel

- a. Souscription au contrat d’assurances des risques statutaires par le biais du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **prend acte** des résultats de la consultation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le contrat groupe d’assurance statutaire 2016-2019 ;
- ◆ **autorise** le Président à souscrire l’avenant d’adhésion au contrat groupe d’assurance statutaire 2016-2019 passé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin auprès de l’assureur AXA et le courtier YVELIN, selon les conditions ci-après ;
- ◆ **précise** que les conventions, pour chacune des catégories d’agents, couvrent les risques ci-après :

<b>Agents immatriculés à la CNRACL :</b>		
GARANTIES	FRANCHISE	TAUX
Décès	sans	0,15 %
Maladie ordinaire	15 jours	1,64 %
Longue maladie/maladie de longue durée	sans	1,20 %
Accident et maladie imputable au service	sans	0,57%
Maternité/Adoption/Paternité	sans	0,48 %
	Total	4,04 %

Agents affiliés à l'IRCANTEC		
GARANTIES	FRANCHISE	TAUX
Tous les risques sauf le décès	15 jours par arrêt en cas de maladie ordinaire	1,27 %

- ✓ Contrat en capitalisation
- ✓ Prise d'effet du contrat : 1<sup>er</sup> janvier 2016
- ✓ Durée du contrat : 4 ans
- ◆ **autorise** le versement d'une contribution « assurance statutaire » au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin fixée à 3% du montant de la cotisation due à l'assureur ;
- ◆ **décide** de prévoir les crédits budgétaires nécessaires aux budgets concernés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2019– Chapitre 012 – Article 6455.

**Adopté à l'unanimité.**

\*\*

- b. Reconduction de la convention fixant la réglementation des cours privés de natation à la Piscine Aquaried

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le projet de convention réglementant les modalités d'exercice des leçons privées de natation à la Piscine Aquaried de Marckolsheim pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **donne** au Président la délégation d'attribution permanente suivante :  
« *Conclusion et signature des conventions fixant la réglementation des cours privés de natation à la piscine AquaRied de Marckolsheim.* »

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

## C. FINANCES

### 1. Décisions budgétaires modificatives

- a. Budgets annexes Gendarmerie – Décision modificative n°4

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

GENDARMERIE

#### ❖ Section d'investissement

**Dépenses :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	041	Opérations patrimoniales	2318	Construction en cours	+ 201 100	Op. d'ordre comptable
<b>TOTAL =</b>					<b>+201 100</b>	

**Recettes :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	041	Opérations patrimoniales	238	Avances versées sur commandes immo corp	+201 100	Op. d'ordre comptable
<b>TOTAL =</b>					<b>+201 100</b>	

Adopté à l'unanimité.

\*

\*\*

b. Budget Principal – Décision modificative n°5

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative suivante :

BUDGET GENERAL

❖ **Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	68111	Dotations aux amortissements	+122 000	
01	023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	- 122 000	
<b>TOTAL =</b>					<b>0</b>	

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
822	21	Immobilisations corporelles	21752	Installations de voirie	+46 130	Ingénierie préalable au programme travaux 2017 pour Richtolsheim et Ohnheim
020	21	Immobilisations corporelles	21318	Autres constructions	-156 130	
020	20	Immobilisations incorporelles	2051	Logiciels	+ 110 000	Acquisition logiciel RH – comptabilité - patrimoine
<b>TOTAL =</b>					<b>0</b>	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	28031	Amortissement des frais d'études	+ 122 000	
01	021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	- 122 000	
<b>TOTAL =</b>					<b>0</b>	

Adopté à l'unanimité.

\*

\*\*

## 2. SMICTOM d'Alsace Centrale – Tarifs 2016 pour la Redevance Incitative Unique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** pour les usagers domestiques et non domestiques de la Communauté de Communes la base tarifaire suivante pour 2016 :

TARIFS 2016 DE LA REDEVANCE INCITATIVE UNIQUE							
Volume des bacs en litre	60	80	120	180	240	340	770
Tarif Circuit	182,94 €	214,70 €	277,14 €	372,45 €	467,75 €	625,49 €	1 305,76 €
Tarif Ecart	162,12 €	186,22 €	235,32 €	308,91 €	383,40 €	506,09 €	1 035,18 €

Adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### D. SERVICES A LA PERSONNE

#### 1. Périscolaire de Wittisheim – Convention financière pour la répartition des charges avec la Commune

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention relative à la répartition des charges communes pour le périscolaire de Wittisheim ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le projet;
- ◆ **décide** de prévoir les crédits nécessaires pour le financement de ces charges au budget de fonctionnement – Chapitre 011 – Article 614 « Charges Locatives » – Fonction 643.

Adopté à l'unanimité.

\*  
\*\*

#### 2. Périscolaire de Sundhouse – Convention financière pour la répartition des charges avec la Commune

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention relative à la répartition des charges communes pour le périscolaire de Sundhouse ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le projet;
- ◆ **décide** de prévoir les crédits nécessaires pour le financement de ces charges au budget de fonctionnement – Chapitre 011 – Article 614 « Charges Locatives » – Fonction 643.

Adopté à l'unanimité.

\*  
\*\*

**3. Mise à disposition des locaux de la Maison de l'Enfant à Sundhouse – Convention avec l'association Espace Enfants**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le projet de convention relative à la mise à disposition des locaux de la Maison de l'Enfant de Sundhouse à l'association ESPACE ENFANTS ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le projet de convention.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

**4. Transport à la Demande – Convention avec la Communauté de Communes de Sélestat et Environs relative à l'interconnexion des réseaux TIS et MOBI'RIED**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la modification du tarif du titre combiné TIS-MOBI'RIED de 2,70 € à 3 € ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le projet de convention relative à l'interconnexion TIS-MOBI'RIED.

**Adopté à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

**E. PROMOTION DU TERRITOIRE**

---

**1. Tourisme – Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme du Grand Ried pour la période 2016-2018**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** les termes de la convention d'objectifs ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention d'objectifs.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

**2. Tourisme – Demande de subvention de l'Office de Tourisme du Grand Ried pour 2016**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de l'attribution de la subvention 2016, d'un montant de 115 661 € à l'Office de Tourisme du Grand Ried. Conformément à la Convention d'Objectifs, le versement pourra être opéré en deux temps :
  - Versement de 50% de la subvention au courant du mois de janvier 2016
  - Versement du résiduel de la subvention avant le 1er juillet 2016.

**Adopté à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

## F. ENVIRONNEMENT

---

### 1. Restauration de l'Altwasser – Convention de partenariat avec EDF

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis SIEGRIST, Vice-Président.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le projet de convention de partenariat entre le Groupe EDF et la Communauté de Communes pour la restauration de l'Altwasser ;
- ◆ **désigne** Monsieur Jean-Louis SIEGRIST, Vice-Président, comme représentant de la Communauté de Communes pour le suivi du partenariat ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention.

**Adopté à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

## G. VŒUX ET COMMUNICATIONS

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Fait à Marckolsheim, le 9 décembre 2015

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

